



Rôle des capitaines

Vous avez accepté d'être capitaine d'une équipe et nous sommes reconnaissants de votre implication. Toutefois, nous désirons vous informer que ce rôle vient avec quelques responsabilités et engagements de votre part.

- **(Applicable aux capitaines des ligues par équipe):**

Le paiement complet de l'inscription doit être fait avant **le deuxième match**. En cas de non-paiement, se référer aux règlements généraux à <https://dekhockeyrdl.com/reglements> ;

- **(Applicable à tous les capitaines des ligues):**

- Le capitaine de l'équipe doit donner l'**alignement** de son équipe au marqueur à chaque début de match.
- Il est de la responsabilité du capitaine de vérifier que **tous les joueurs** de son équipe, réguliers et/ou remplaçants aient **leur profil cotesdek** avant le premier match de la saison. Advenant que celui-ci ne l'est pas, le capitaine doit avertir le joueur de l'activer, sans quoi il ne pourra pas prendre part au match.
- En cas de plainte, seul le capitaine peut présenter sa demande au comité en remplissant le formulaire prévu à cet effet et en l'envoyant par courriel au dekhockeyrdl@gmail.com
- Le capitaine s'engage à faire **preuve de civisme** envers les joueurs et le personnel sur place ;
- Le capitaine s'engage à prendre connaissance des règlements généraux que l'on retrouve à : <https://dekhockeyrdl.com/reglements> et de les appliquer au besoin;



Rôle des capitaines (suite)

(Applicable aux capitaines des ligues par repêchage):

- Le capitaine s'engage à **être présent** au moment du repêchage;
- Le capitaine est responsable des chandails prêtés et s'engage à tous les remettre **propres et en bon état** à un membre du comité Dek Hockey RDL **maximum deux semaines après le dernier match de fin de saison**;
- Advenant que le capitaine ne remplace pas son joueur **H13** ou sa joueuse **F8**, une pénalité sera appliquée selon la catégorie :
 - **Ligue féminine récréative : pénalité de 1 point**
 - **Ligue masculine récréative : pénalité de 2 points**
 - **Ligue mixte récréative : pénalité de 2 points**
 - **Remplacement d'un gardien par une cote supérieure : pénalité de 2 points**

Le capitaine de l'équipe adverse doit manifester l'absence du joueur ou de la joueuse avant le début de la 2e période.

- Dans un but d'équité envers ceux qui paient une inscription complète, le capitaine s'engage à demander un montant de **10\$** à ses remplaçants dans les catégories suivantes :
 - **Ligues Féminines (récréative et compétitive)**
 - **Ligue masculine 35 ans et plus**
 - **Ligue Mixte récréative**
 - **Ligue Masculine récréative**

Si le remplaçant joue deux parties le même soir, **10\$** est demandé pour la soirée

À la fin de la saison ou jusqu'à un maximum de deux semaines après, le montant total récolté devra être remis en argent à un membre du comité de Dek Hockey RDL ou par virement interac à l'adresse suivante : remplacantsdekrdk@gmail.com

Le comité du Dek Hockey RDL

**L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.*